

**CRÉDIT D'INVESTISSEMENT DE CHF 350'000.- DESTINÉ À LA RÉNOVATION  
ET À LA RÉHABILITATION DU BÂTIMENT « LAITERIE DE COMPESIÈRES »**

Considérant,

- l'état préoccupant du site de Compesières,
- les besoins de rénovation et réhabilitation de la laiterie de Compesières (bâtiment 1'142),
- la volonté d'améliorer les toilettes à usage du hangar dont le raccordement aux eaux usées est impératif,
- le potentiel de ce petit bâtiment et l'opportunité de créer une salle de réunion,
- la position favorable des membres de la commission des bâtiments du 28 septembre 2011,
- l'exposé des motifs,
- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition du maire et des adjointes,

le Conseil municipal

**DÉCIDE**

**À l'unanimité, soit par 15 voix pour :**

1. D'ouvrir un crédit d'investissement de CHF 350'000.-, non inclus le crédit d'étude de CHF 30'000.- voté le 12 avril 2011, destiné à la rénovation et réhabilitation du bâtiment « Laiterie de Compesières ».
2. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements sous la rubrique 0835.503.00.
3. De la porter à l'actif du bilan, 0835.143.00, dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense au moyen de 20 annuités de 2013 à 2032.
5. D'attribuer au fonds de décoration le 1% du montant des travaux effectifs.

Le délai pour déposer un référendum expire le 18 novembre 2011.

Bardonnex, le 18 octobre 2011

Daniel FISCHER, Président